



Mot de passe connexion ordinateur travail

Par In62, le 08/09/2008 à 01:17

Bonjour

Je suis enceinte de presque 4 mois, je suis en arrêt maladie pour 15 jours pour le moment, je souffre du syndrome du canal carpien.

Mon employeur au bout d'une semaine d'arrêt vient de demander au service informatique de "cracker" mon mot de passe sous prétexte qu'il n'y a pas de gestionnaire d'absence dans ma messagerie outlook.

C'est mon responsable de service qui va mettre dans ma messagerie un message auto d'absence et peut donc accéder à tous mes dossiers et emails, et il va me communiquer le nouveau mot de passe.

ma question :

A t il le droit de cracker mon mot de passe et de rentrer dans ma messagerie sans m'avoir éventuellement demandé le mot de passe en question ?

Et si des éléments lui déplaisent dans ma messagerie que peut il faire ?

Merci d'avance